

L'hon. M. Harris: Il y a seulement six ans et quelques mois que la loi sur la citoyenneté canadienne est en vigueur. Nous avons fait des expériences dans le domaine des procédures qui seront suivies au tribunal et des réceptions antérieures que donneront aux immigrants des groupes de bien-être. Je dois avouer qu'à ma connaissance on ne donne guère de réceptions après la cérémonie, sauf à Vancouver, comme mon honorable ami l'a signalé. Par ailleurs, j'ai assisté à de petites réceptions du genre dans diverses petites villes de l'Ontario mais elles ne marquent en général que le début d'une coutume éventuelle qui devrait se répandre et s'observer plus souvent de temps à autre. Des réceptions de ce genre ne peuvent produire que d'heureux résultats. Elles constituent une reconnaissance publique qui s'ajoute à la reconnaissance juridique qui a lieu à l'occasion du serment d'allégeance que les néo-Canadiens prêtent après avoir obtenu leur citoyenneté. C'est là une pratique à adopter, une pratique qui communiquera à l'immigrant, au néo-Canadien, le sentiment que les autres membres de la collectivité s'intéressent à lui. Comme je l'ai déjà dit, nous espérons pouvoir trouver une bonne solution qui serait celle d'une réception publique digne et assez solennelle et impressionnante mais qui resterait en même temps assez amicale pour que les gens n'hésitent pas à y assister.

M. Mott: J'aimerais dire quelques mots à ce sujet. Je tiens à remercier tout d'abord l'honorable député de Vancouver-Quadra de ses remarques ainsi que le ministre qui a déclaré qu'il savait qu'on accomplissait une œuvre excellente à Vancouver...

L'hon. M. Harris: J'aurais pû en dire autant de New-Westminster.

M. Mott: ...en accueillant de nouveaux citoyens dans notre ville. Il ne serait que juste de mentionner ici ce qui s'est produit dans ma propre ville de New-Westminster. Le juge qui reçoit le serment des nouveaux citoyens joue un rôle très important quant au genre de cérémonie à tenir. Ces quatre ou cinq dernières années, le juge Sullivan de la cour de comté de New-Westminster a organisé, dans notre ville, de remarquables cérémonies. On m'a demandé à plusieurs reprises de porter la parole. Le sénateur Reid a aussi été invité en de nombreuses autres occasions.

Afin de donner aux députés une idée de ce qui se passe, je dirai que des invitations sont adressées à tous les organismes locaux, y compris le conseil local féminin, au maire et au conseil municipal, au président, et aux membres de l'exécutif de la chambre de commerce, au barreau qui se fait toujours représenter par sept ou huit de ses membres les plus émi-

nents, vêtus de la toge. On compte toujours également un membre de la Gendarmerie royale en tunique rouge ainsi qu'un représentant de la sûreté municipale.

Les cérémonies de la ville de New-Westminster sont vraiment remarquables. Nous demandons toujours aux juges qui viennent de Vancouver pourquoi ils n'en font pas autant dans leur ville. Je tiens à porter ceci à l'attention de mon bon ami l'honorable représentant de Vancouver-Quadra; même que les clubs sociaux organisent chaque année une soirée de la citoyenneté au stade de New-Westminster. On envoie des invitations à tous les nouveaux citoyens. Nous avons des représentants du régiment de New-Westminster, des boy-scouts, des guides, et plusieurs musiques. On réalise au stade un programme remarquable. Plusieurs fois je l'ai fait parvenir au ministre. Nous sommes très fiers des cérémonies qui se déroulent à New-Westminster qu'on a toujours appelée la ville royale. Nous essayons de tenir le public en éveil. Nous faisons bon accueil aux nouveaux citoyens qui arrivent dans notre ville. Nous devons féliciter le juge Sullivan, de la cour de comté, qui, avec d'autres, a pris l'initiative à cet égard.

M. Higgins: Je n'ai guère assisté au débat, mais j'ai écouté avec un vif intérêt les observations des deux derniers députés, en particulier, de l'honorable député de Vancouver-Quadra, dont les discours sont toujours intéressants. Je crois comprendre que tous deux ont parlé de ce qui arrive après que les immigrants ont passé quelque temps au Canada. Le problème à résoudre porte sur ce qui arrive d'abord lorsque l'immigrant entre au Canada. La première impression qu'ils ont du Canada et des Canadiens est importante. Peut-être cela n'arrive-t-il pas dans tous les ports d'entrée, peut-être pas même dans le petit port qu'on appelle Saint-Jean.—L'honorable député n'est pas là pour goûter ce que j'en dis. J'ai assisté, à Gander, à l'arrivée d'immigrants transportés par Air-Canada et d'autres lignes aériennes, alors à l'emploi du Gouvernement. Je les ai vus arriver portant des étiquettes comme en portent les vaches, les chevaux ou autres espèces d'animaux qu'on expédie. La raison de ces étiquettes était bien évidente. Ce n'était ni un signe déshonorant ni une marque d'infamie. On leur épinglait ces étiquettes parce que ces gens ne parlaient pas l'anglais ni aucune langue parlée au Canada. On indiquait sur l'étiquette le lieu de leur destination et on leur disait comment et où se procurer de la nourriture, et ainsi de suite.

Voici ce que je veux dire au ministre. Je ne sais si les choses se passent encore comme au temps dont je veux parler, mais il devrait